

## Bulletin d'histoire politique

# L'affaiblissement de la question nationale au Québec

Stéphane Savard



Volume 25, numéro 2, hiver 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038789ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038789ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Savard, S. (2017). L'affaiblissement de la question nationale au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 25(2), 7–13. <https://doi.org/10.7202/1038789ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## L'affaiblissement de la question nationale au Québec<sup>1</sup>

STÉPHANE SAVARD  
*Directeur*

Le Québec est mort, vive le Québec!<sup>2</sup>  
Loco Locass

Lors de la récente course à la chefferie du Parti québécois, certains candidats ont rivalisé d'audace pour mettre de l'avant un indépendantisme « revendicateur » – je pense surtout à Martine Ouellet – ou encore, à l'inverse, un indépendantisme « réaliste » qui a comme projet principal la formation d'un « bon gouvernement » – c'est la position officielle du candidat victorieux, Jean-François Lisée. Pour le nouveau chef du PQ, qui revient à une stratégie « étapiste » déjà utilisée dans le passé, « le chemin des victoires<sup>3</sup> » passe d'abord par une victoire péquiste en 2018, par une bonne gestion de l'État provincial québécois entre 2018 et 2022 tout en faisant la promotion de l'idée d'indépendance, avant de se tourner, dans un troisième temps, vers la mise sur pied d'un projet d'indépendance soumis aux électeurs québécois dans le cours d'un hypothétique deuxième mandat. Dans ce qui semble être un appui à la stratégie de Lisée, Lucien Bouchard, intervenant dans un colloque organisé par la Fondation René-Lévesque quelques jours après l'investiture du nouveau chef péquiste, souligne d'ailleurs qu'il n'y a aucun mal à vouloir « s'abaiss[er] à gouverner une province<sup>4</sup> ».

### Un point de rupture

Or, n'en déplaise à Lisée et à Bouchard, l'idée de se concentrer sur la gestion des affaires courantes de l'État provincial québécois relègue à

l'arrière-plan des priorités les efforts pour régler un problème politique récurrent depuis plus de 50 ans : celui de la « question nationale » québécoise. Venant du PQ, ce choix, perçu comme une stratégie politique, est grandement significatif. Il est ainsi plausible de penser qu'il participe aux dernières manifestations d'un point de rupture, celui de « l'affaiblissement » du nationalisme québécois, qui ne fait que se confirmer une fois de plus<sup>5</sup>. Pour une des premières fois depuis les élections provinciales de 1970<sup>6</sup>, le nationalisme québécois et la question nationale ne se posent plus au cœur des débats partisans et des tentatives d'améliorer la place du Québec au sein du Canada.

Ce point de rupture, qui se voit donc confirmé par les orientations nouvelles du PQ, peut être interprété comme un indice des mutations de la culture politique où le nationalisme québécois et la question nationale ne sont plus le prisme principal par lequel se définissent les partis politiques et leurs militants au Québec.

### **Le nouveau nationalisme, la question nationale et la Révolution tranquille**

Dans un récent texte paru dans *Le Devoir*, Danic Parenteau dénonce la « persistance du “paradigme de la Révolution tranquille” », alors que selon lui, « [d]e nombreux indépendantistes semblent se montrer incapables de penser l'indépendance du Québec à l'extérieur des schèmes de pensée hérités de la Révolution tranquille<sup>7</sup> ». Dans son regard rétrospectif sur la période, le politologue rappelle que l'idée d'indépendance du Québec a rapidement été perçue comme la destination ultime de la Révolution tranquille :

Après un rattrapage économique important, l'affirmation d'une culture renouvelée, l'expression d'une ambition internationale, la création de nouvelles institutions étatiques et, surtout, la formulation d'une nouvelle identité nationale québécoise (succédant à celle, traditionnelle, canadienne-française), il apparaissait comme coulant de source que la prochaine étape fût pour le peuple québécois de se donner un État complet. L'indépendance du Québec devait marquer le terme ultime de la Révolution tranquille<sup>8</sup>.

Ce que Parenteau explique moins, toutefois, c'est que la question nationale n'était pas, à l'époque de la Révolution tranquille et de ses lendemains immédiats, l'apanage des partis indépendantistes, et en particulier du PQ à partir de 1968.

Plus largement, la question nationale a été mise de l'avant par le nouveau nationalisme territorial et revendicateur centré sur l'État québécois qui a émergé à la fin des années 1950 et qui est devenu hégémonique dans les années 1960<sup>9</sup>. Il est vrai que ce dernier a mené à la manifestation d'une tendance souverainiste ou indépendantiste qui considère « le lien fédéral

comme une entrave au développement du Québec et [voit] même celui-ci comme une société “aliénée” et “dépossédée” par la domination dont il est victime<sup>10</sup> ». Or, il ne faut pas l’oublier, le nationalisme territorial et revendicateur centré sur l’État québécois a aussi et surtout favorisé le déploiement d’une pensée fédéraliste réformiste au Québec. Pour les nationalistes fédéralistes, qui formaient alors une tendance majoritaire au sein du nouveau nationalisme, la destination ultime de la Révolution tranquille devait mener les Québécois sur les chemins d’une Constitution canadienne renouvelée. Cette dernière donnerait d’ailleurs un nouveau rôle à l’État québécois et au peuple fondateur que sont les Canadiens français<sup>11</sup>. Le projet des nationalistes fédéralistes comme Daniel Johnson père, Robert Bourassa, Claude Ryan et tant d’autres s’est constamment vu critiqué ou ignoré par le gouvernement Trudeau à partir de la fin des années 1960. Même si l’État fédéral a montré une certaine ouverture sous les conservateurs de Brian Mulroney dans les années 1980, le citoyen Trudeau est revenu à la charge dans la foulée de l’Accord du lac Meech, participant même à son échec en 1990<sup>12</sup>.

### **Que sont les fédéralistes et les indépendantistes devenus ?**

Selon Danic Parenteau, l’idée d’une émancipation collective menant à l’indépendance nationale est le paradigme dominant de la Révolution tranquille. J’aimerais nuancer cette thèse en soulignant que c’est plutôt le nationalisme québécois et sa réponse à la « question nationale » dans toute sa diversité qui représente le legs majeur de la Révolution tranquille. Dans les années 1960 et 1970, les nationalistes fédéralistes et souverainistes souhaitaient de profonds changements politiques afin de régler à leur manière le problème que posait la question nationale québécoise. Très peu d’entre eux ne se satisfaisaient du *statu quo*, critiquant même parfois verbalement l’incapacité du gouvernement Trudeau à répondre de manière adéquate aux attentes et demandes du Québec en matière constitutionnelle. Certes, le choc des idées et le choix des stratégies politiques menèrent à de très lourds conflits entre les tendances fédéralistes et souverainistes, ce qui déborda même les cadres de la Révolution tranquille pour devenir un fait majeur à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Mais, malgré ce conflit, un tronc commun se dégageait qui motiva les actions et les prises de position des nationalistes québécois de tout acabit : celui d’une volonté de donner aux Québécois des pouvoirs et responsabilités plus grandes.

Nous le constatons, la question nationale se retrouve depuis une vingtaine d’années dans une impasse. D’un côté, le fédéralisme québécois se meurt, sa vivacité ne semblant pas avoir survécu aux échecs du Lac Meech et de Charlottetown, de même qu’aux lendemains référendaires de

la deuxième moitié des années 1990. Outre les positions d'un Benoît Pelletier, membre du gouvernement libéral de Jean Charest dans les années 2000<sup>13</sup>, les responsables politiques québécois ne semblent plus intéressés par la question nationale, et encore moins par la réforme du fédéralisme comme solution pour régler cette question. Ainsi, les positions du gouvernement Couillard et, d'une manière plus large, du PLQ ne s'inscrivent plus dans le sillon du nationalisme fédéraliste revendicateur proposant des solutions pour régler la question nationale et assurer le déploiement d'un État québécois fort qui élargisse ses champs de compétences dans le respect des dispositions constitutionnelles de 1867<sup>14</sup>. Tel que conçu par Philippe Couillard et Martin Coiteux pour justifier les coupes budgétaires drastiques et les mesures d'austérité des années 2014 et 2015, « [l']État québécois du 21<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> » ne s'avère qu'un État néolibéral désincarné de ses caractéristiques sociales et nationales, tout cela au profit des acteurs économiques de plus en plus tournés vers la mondialisation des échanges économiques et culturels et la formation de grands ensembles économiques.

Sans porte-étendards politiques, ne faisant l'objet que de quelques réflexions universitaires sur le fédéralisme canadien en général et sur la position que devrait prendre le Québec en particulier<sup>16</sup>, le fédéralisme québécois est devenu un objet du passé. Dans ce contexte, comment espérer que ceux parmi les citoyens du Québec qui ne veulent pas entendre parler de la possibilité d'un Québec indépendant puissent avoir le souci de comprendre les enjeux constitutionnels et, surtout, de défendre les intérêts du Québec? Dans le camp fédéraliste, le nationalisme québécois s'efface progressivement et la question nationale disparaît des écrans radars.

De l'autre côté, le souverainisme et l'indépendantisme font du surplace, voire déclinent eux aussi, incapables de progresser auprès de certaines tranches d'âge, en particulier les jeunes si l'on se fie aux sondages d'opinion et études générationnelles récentes<sup>17</sup>. Alors que la question nationale préoccupe aujourd'hui un nombre grandissant d'individus dans les petites nations comme l'Écosse et la Catalogne, voire dans un pays comme l'Angleterre, théâtre d'un référendum sur le « Brexit », la situation semble totalement inversée au Québec. Malgré ses changements de chefs, le PQ végète et certains se demandent – encore – si cette formation politique n'est pas, dans les faits, un parti générationnel, essentiellement celui des boomers qui ont été très actifs politiquement à partir de la fin des années 1960 au début des années 2000. Pour l'historien et politologue Michel Sarra-Bournet, cette situation peut s'expliquer de différentes manières : la montée du néolibéralisme ; le fractionnement des références identitaires ; la « lassitude constitutionnelle » engendrée par une série d'échecs ; ou encore, les bons coups de la Révolution tranquille, particulièrement dans le domaine linguistique<sup>18</sup>.

## Une absence de compétition néfaste

On ne peut que remarquer une absence de compétition entre les deux camps pour répondre au problème posé par la question nationale. La fin du fédéralisme québécois a permis au PLQ dirigé par Philippe Couillard de balayer du revers de la main la question nationale et le nationalisme québécois et de tourner en ridicule la position souverainiste du PQ. Ce faisant, il utilise à outrance la stratégie partisane qui consiste à diaboliser un éventuel référendum, limitant ainsi la question nationale à ce seul processus démocratique – par ailleurs noble et légitime.

La question nationale ne se voit donc plus que dans la perspective des souverainistes. Or, devant l'absence d'un débat d'idées entre souverainistes et fédéralistes et devant la stratégie électorale employée par le PLQ, le PQ a lui aussi été obligé de revoir ses options et de se « réinventer ». Cette situation l'a poussé à changer ses stratégies politiques et à choisir de reléguer la question nationale en arrière-plan de ses discours et priorités. Nous pouvons constater cette réalité politique avec la position du nouveau chef du PQ, qui souhaite mettre de l'avant l'idée du « bon gouvernement », ou encore avec les porte-parole de Québec Solidaire qui semblent préférer, tels les partis et groupes socialistes de la fin des années 1960, régler la question sociale avant la question nationale.

Grâce à sa capacité mobilisatrice, le nationalisme québécois et sa question nationale avaient permis l'émergence d'une forme d'« empowerment » au Québec au moment de la Révolution tranquille. Or, depuis les échecs référendaires et la montée du néolibéralisme, leur pouvoir de mobilisation s'est affaibli. Le nouveau rapport de force opposant les acteurs politiques québécois depuis le début des années 2000 favorise désormais l'hégémonie du fédéralisme centralisateur d'Ottawa. L'affaiblissement de la question nationale, et surtout la disparition de la nécessaire compétition entre nationalistes fédéralistes et souverainistes pour y répondre, sont donc néfastes pour le Québec. À moins que le fédéralisme centralisateur d'Ottawa soit devenu une option valable et acceptable pour tous.

### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Je reprends les termes de Michel Sarra-Bournet qui, dans un récent texte, parle « de l'affaiblissement de la question nationale » et d'une certaine « normalisation de la politique québécoise ». Voir Michel Sarra-Bournet, « La normalisation de la politique au Québec? », *L'Action nationale*, vol. CVI, n° 8, octobre 2016, p. 11-34.
2. Titre de l'album de Loco Locass paru en 2012 et paroles entendues au début de la chanson « Wii » du même album.
3. Jean-François Lisée, « Mobiliser les indépendantistes sur le chemin des victoires », *Le Huffington Post*, 20 septembre 2016.

4. Lucien Bouchard, «René Lévesque, tel que je le vois», 4<sup>e</sup> Colloque de la Fondation René-Lévesque, Musée national des beaux-arts du Québec, 13 octobre 2016. [Fondationrene-levesque.org](http://Fondationrene-levesque.org).
5. Voir Michel Sarra-Bournet, *loc. cit.*
6. À l'exception peut-être de la campagne de 2012 qui s'est beaucoup jouée sur le thème de la corruption du gouvernement Charest. La campagne de 1981, tout juste après le référendum de 1980, a tout de même porté sur la défense des intérêts du Québec face au projet de rapatriement de la Constitution du gouvernement Trudeau.
7. Danic Parenteau, «La Révolution tranquille et l'idée indépendantiste», *Le Devoir*, 10 mai 2016.
8. *Ibid.*
9. Contrairement à certains groupes qui font la promotion de l'État fédéral et de son fédéralisme centralisateur comme planche de salut pour les Canadiens français, les «néonationalistes» considèrent que l'État du Québec est le seul État où les Canadiens français détiennent une majorité numérique qui rend possible le contrôle de tous les éléments politiques et économiques essentiels à leur épanouissement. Ce nouveau nationalisme forme ainsi l'assise idéologique d'une série de transformations politiques dans les domaines économique, social et culturel. À ce sujet, voir entre autres Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-nationalism, 1954-1960*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985; Marcel Martel, «Trois clés pour comprendre la rupture du Canada français, 1950-1965», dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français: discours, objets et méthodes*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, p. 38-43; Kenneth McRoberts, *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988.
10. Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome 2: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 680. Voir aussi Robert Comeau, «Du nationalisme canadien-français au nationalisme québécois», dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1: 1834-1968*, Montréal, VLB éditeur, 2010, p. 152;
11. Paul-André Linteau et al., *op. cit.*, p. 600-601.
12. Voir entre autres Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire. L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, Montréal, Boréal, 1999.
13. Voir notamment Benoît Pelletier, *Une certaine idée du Québec. Parcours d'un fédéraliste: de la réflexion à l'action*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010.
14. À ce sujet, j'appuie les propos de Robert Laplante, directeur de *L'Action nationale*, qui stipule qu'«[e]n renonçant à tout point de vue national, le PLQ a perdu le seul moyen qu'il avait pour se donner du jeu au bout de sa laisse». Selon lui, «[e]n abandonnant eux-mêmes l'instrumentalisation du sentiment national, les libéraux du Québec ont quitté le Canada réel». Voir Robert Laplante, «Courtiers en frayeurs», éditorial, *L'Action nationale*, vol. CVI, n° 8, octobre 2016, p. 6.

15. Voir Robert Dutrisac, « Coiteux annonce “L’État du XXI<sup>e</sup> siècle”. La transformation passe par la réduction des effectifs de la fonction publique », *Le Devoir*, 26 novembre 2014.
16. Voir entre autres Eugénie Brouillet, *La négation de la nation : l’identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*, Québec, Septentrion, 2005 ; Alain-G. Gagnon, *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 2006 ; *Idem*, *L’âge des incertitudes : essais sur le fédéralisme et la diversité nationale*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2011 ; Guy Laforest, *Un Québec exilé dans la fédération. Essai d’histoire intellectuelle et de pensée politique*, Montréal, Québec / Amérique, 2014 ; François Rocher (dir.), *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB Éditeur, 1992 ; François Rocher et Benoît Pelletier (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien : du rapatriement de 1982 à nos jours*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 2013.
17. À ce sujet, voir Michel Sarra-Bournet, *loc. cit.*, p. 28-31.
18. *Ibid.*, p. 21-31.